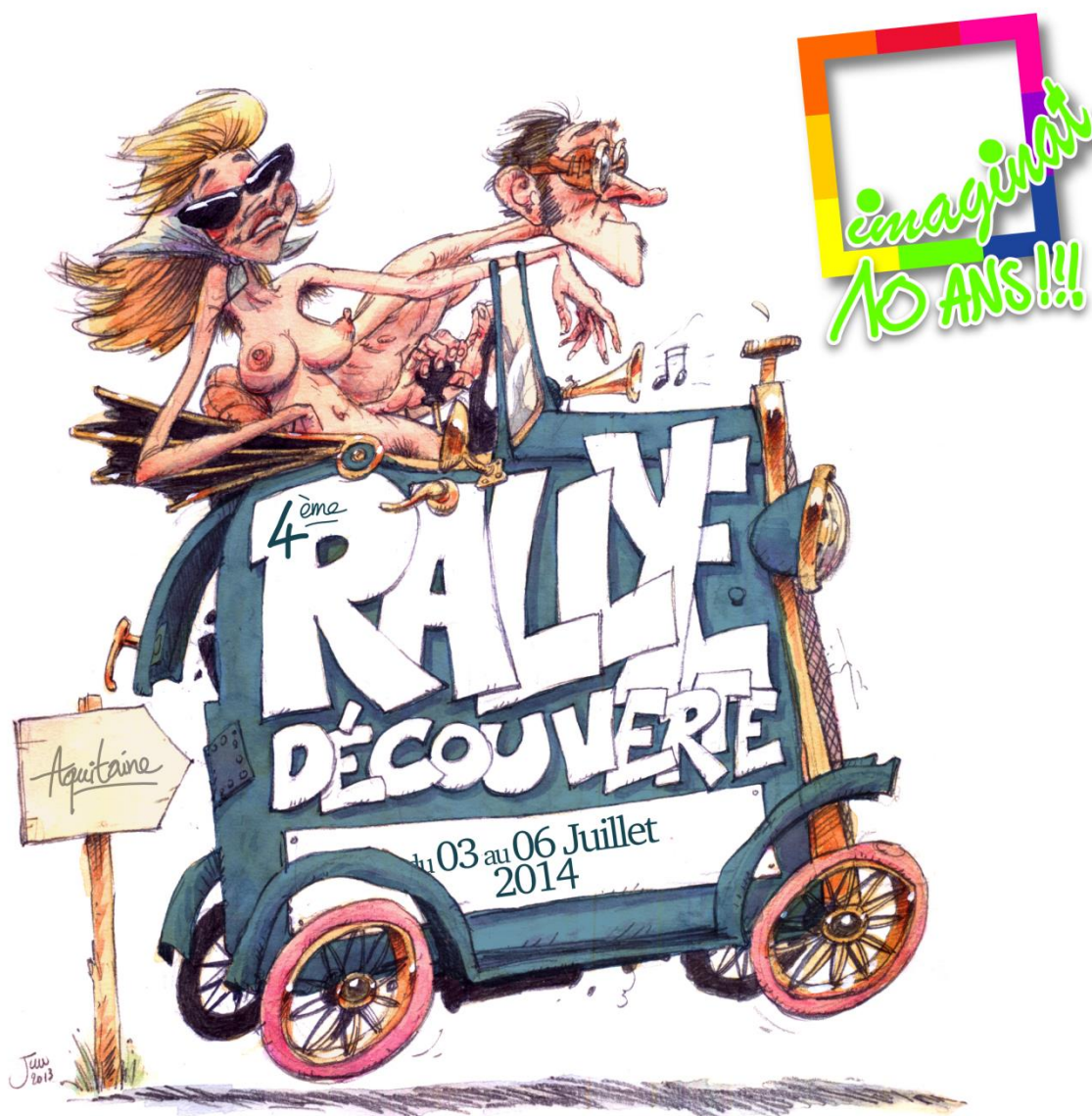




4ème Rallye Découverte Nature et Culture d'Imaginât du jeudi 3 au dimanche 6 juillet 2014

*le long du littoral naturiste aquitain – en passant par Arnaoutchot,
le Domaine de la Jenny, le Centre Héliomarin de Montalivet et Euronat.*

Ouvert à tous, autos, motos, anciennes, de collection, “déguisées” ou de “Mr tout le monde”,
naturistes et non naturistes...

Hébergeurs : Arnaoutchot (Landes) www.arna.com – La Jenny (Gironde) www.lajenny.fr –
C.H.M.Monta (Gironde) www.chm-montalivet.com – Euronat (Gironde) www.euronat.fr

Imaginât www.imaginât.fr – contact@imaginât.fr – 06.83.93.20.01
Renseignements, inscriptions: rallye@imaginât.fr



www.ffn-naturisme.com - www.arna.com - www.lajenny.fr - www.chm-montalivet.com - www.euronat.fr - www.naturismemagazine.com - www.naturisme-aquitaine.fr

Illustration: Julien Wolga - Tous droits réservés IMAGINAT.fr

Programme et Inscription

Cette manifestation est gérée au plus près de la charte écoresponsable que s'est fixée Imaginat. Imaginat vous recommande, pour préserver l'environnement, de n'imprimer ce document qu'en cas de nécessité. Merci.



En promenade le long du littoral naturiste et à travers les vignobles d'Aquitaine, en passant par Arnaoutchot (Landes), le Domaine de La Jenny (Gironde), le Centre Héliomarin de Montalivet (Gironde) et Euronat (Gironde), la 4^{ème} édition du rallye d'Imaginât mènera, en trois étapes, à la découverte de l'histoire, des légendes, de l'architecture, de la gastronomie et du patrimoine viticole et œnologique de cette belle contrée.

Orienté « écologie », ce rallye touristique, non compétitif, est ouvert à tous, naturistes et non naturistes, en autos, motos, anciennes, de collection, "déguisées" ou de "Mr tout le monde"...

Le rallye découverte Nature et Culture 2014 est organisé par IMAGINAT, à l'occasion de son 10^{ème} anniversaire, avec le soutien de :

-  CLUB AQUITAIN DU NATURISME www.naturisme-aquitaine.fr
-  COMITE REGIONAL DU TOURISME D'AQUITAINE www.tourisme-aquitaine.fr
-  ARNAOUTCHOT www.arna.com
-  CENTRE HELIOMARIN DE MONTALIVET www.chm-montalivet.com
-  EURONAT www.euronat.fr
-  DOMAINE DE LA JENNY www.lajenny.fr
-  FEDERATION FRANCAISE DE NATURISME www.ffn-naturisme.com
-  NATURISME MAGAZINE www.naturismemagazine.com

Rendez-vous
au départ
du rallye,
le 3 juillet 2014,
avec la réponse
à cette énigme :

**En onze lettres,
du grec « fleur »
et « bleu
sombre »
donnent
de la couleur
à sa robe...**



Cette manifestation est gérée au plus près de la charte écoresponsable que s'est fixée Imaginat. Imaginat vous recommande, pour préserver l'environnement, de n'imprimer ce document qu'en cas de nécessité. Merci.

Programme du rallye

Point infos à l'accueil des quatre villages naturistes



Mercredi 2 juillet 2014

Rendez-vous à Arnaoutchot, accueil et installation.
19h00 Pot d'inauguration du rallye et dégustation de vins locaux.
20h00 Souper et soirée festive à Arnaoutchot.

Jeudi 3 juillet 2014

Matin, activités surf, bien être, gym aquatique et spécificités d'Arnaoutchot
11h00 Inscription des équipages, remise des plaques du rallye, des carnets de route et des questionnaires de la 1ère étape.
12h00 Départ de la 1ère étape du rallye « le long de la Côte d'Argent et aux bords du Bassin d'Arcachon ».
13h00 Pique-nique.
17h00 Arrivée au Domaine de La Jenny, accueil et installation.
19h00 Pot de la 1ère étape du rallye et dégustation de vins locaux.
20h00 Souper et soirée festive au Domaine de La Jenny

Vendredi 4 juillet 2014

Matin, activités golf, bien être et spécificités de La Jenny.
11h00 Remise des carnets de route et des questionnaires de la 2ème étape.
12h00 Départ de la 2ème étape du rallye « au cœur des vignobles du Médoc ».
13h00 Pique-nique
17h00 Arrivée au Centre Héliomarin de Montalivet.
19h00 Pot de 2ème étape du rallye et dégustation de vins locaux.
20h00 Souper et soirée au Centre Héliomarin de Montalivet.

Samedi 5 juillet 2014

Matin, activités thalassothérapie et spécificités du Centre Héliomarin de Montalivet.
11h00 Remise des carnets de route et des questionnaires de la 3ème étape.
12h00 Pique-nique (sans alcool) au Centre Héliomarin de Montalivet.
14h00 Départ de la 3ème étape du rallye « au cœur des vignobles du Médoc ».
17h00 Arrivée à Euronat, accueil et installation.
19h00 Pot de la 3ème étape et dégustation de vins locaux.
20h00 Souper et soirée festive à Euronat

Dimanche 6 juillet 2014

Matin, activités thalassothérapie et spécificités d'Euronat.
11h00 Brunch de fin de rallye et résultats.
- Trophée gagnants du 4ème rallye d'Imaginât
- Trophée du plus beau véhicule ancien
- Trophée du meilleur équipage
Tirage au sort des cadeaux des partenaires d'Imaginât
Après-midi, fin du 4ème rallye découverte nature et culture d'Imaginât

Ce programme pourra être modifié à tout moment par les organisateurs.

4ème Rallye Découverte Nature et Culture d'Imaginât du jeudi 3 au dimanche 6 juillet 2014

le long du littoral naturiste aquitain – en passant par Arnaoutchot, le Domaine de la Jenny, le Centre Héliomarin de Montalivet et Euronat.

Ouvert à tous, autos, motos, anciennes, de collection, "déguisées" ou de "Mr tout le monde", naturistes et non naturistes...

Hébergeurs : Arnaoutchot (Landes) www.arna.com – La Jenny (Gironde) www.lajenny.fr – C.H.M.Monta (Gironde) www.chm-montalivet.com – Euronat (Gironde) www.euronat.fr

Imaginât www.imaginât.fr – contact@imaginât.fr – 06.83.93.20.01
Renseignements, inscriptions: rallye@imaginât.fr



www.ffn-naturisme.com - www.arna.com - www.lajenny.fr - www.chm-montalivet.com - www.euronat.fr - www.naturismemagazine.com - www.naturisme-aquitaine.fr

Illustration: Julien Wolga - Tous droits réservés IMAGINAT.fr

Cette manifestation est gérée au plus près de la charte écoresponsable que s'est fixée Imaginat. Imaginat vous recommande, pour préserver l'environnement, de n'imprimer ce document qu'en cas de nécessité. Merci.



Précisions

- Les hébergeurs, [Arnaoutchot](#), Le [Centre Héliomarin de Montalivet](#), [Euronat](#) et le [Domaine de la Jenny](#), proposent des tarifs spéciaux pour le rallye.
- L'offre exceptionnelle d'hébergement est limitée en fonction des disponibilités et jusqu'à la date limite d'inscription du **25 juin 2014**.
- Les participants devront prévoir le linge de couchage et de toilette.
- Les forfaits indiqués comprennent les hébergements, les taxes de séjour, les frais d'inscription, d'organisation, de visite et de dégustation et le matériel du rallye.

- La restauration, lors des haltes sur les villages naturistes, est libre. Toutefois, des pique-niques, des soupers et des soirées festives sont prévus sur les villages naturistes visités. Une réservation de groupe sera organisée.
- Des haltes touristiques sont prévus sur le parcours, pour les traditionnels pique-niques « esprit [Slow Food](#) » d'[Imaginat](#), repas pris en commun où chaque participant en plus de son panier pique-nique apporte un produit spécialité de sa région à faire goûter ou découvrir. Produit « Bon, Propre et Juste » dont [Slow Food](#), auquel [Imaginat](#) adhère, fait la promotion.

- Le règlement de 50% d'arrhes du règlement total devra être joint à l'inscription. Ce règlement est à effectuer par chèque à l'ordre d' [Imaginat](#), avant le **25 juin 2014**.

Voir la fiche d'inscription jointe à ce document.

Recommandation

Au cours des parcours du rallye, lors des haltes et des stationnements, Imaginat vous recommande de ne laisser aucun objet de valeur apparent dans les véhicules.

Le programme indiqué pourra être modifié
à tout moment par les organisateurs.

Cette manifestation est gérée au plus près de la charte écoresponsable que s'est fixée Imaginat. Imaginat vous recommande, pour préserver l'environnement, de n'imprimer ce document qu'en cas de nécessité. Merci.



Tarifs

 Forfait « **Spider** » - 1 personne – 3 nuits **90,00 €**

Hébergement partagé + Frais d'organisation, visites et dégustations

 Forfait « **Cabriolet** » - 1 personne - 4 nuits **110,00 €**

Hébergement partagé + Frais d'organisation, visites et dégustations

 Forfait « **Berline** » - 2 personnes - 3 nuits **150,00 €**

Hébergement + Frais d'organisation, visites et dégustations

 Forfait « **Limousine** » - 2 personnes - 4 nuits **180,00 €**

Hébergement + Frais d'organisation, visites et dégustations

 Forfait « **Roadster** » par personne **40,00 €**

Taxes de séjour + frais d'organisation, visites et dégustations
(sans hébergement)

Les forfaits « **Spider** » et « **Berline** » sont proposés pour ceux qui prendraient le départ le jeudi matin, et pour ceux, propriétaires ou locataires sur l'un de vos villages naturistes, qui y seront, au passage, hébergés.

Le forfait « **Roadster** » est proposé aux participants au rallye qui ne seront pas hébergés sur les villages naturistes.

Renseignements :
rallye@imaginat.fr
ou 06.83.93.20.01

Cette manifestation est gérée au plus près de la charte écoresponsable que s'est fixée Imaginat.
Imaginât vous recommande, pour préserver l'environnement, de n'imprimer ce document qu'en cas de nécessité. Merci.

Règlement

Article 1 :

Imaginât organise un rallye touristique à la découverte de la nature et de la culture de l'Aquitaine, et plus particulièrement à la découverte du littoral naturiste, du 2 au 6 juillet 2014.

Ce rallye relie quatre lieux de vie naturiste partenaires d'Imaginât, dans l'ordre : Arnaoutchot (Landes), La Jenny (Gironde), Centre Héliomarin de Montalvet (Gironde) et Euronat (Gironde).

Le rallye est ouvert à tous, Naturistes ou non Naturistes, automobiles ou motos, collectionneurs de véhicules anciens ou non.

Le but de cette manifestation est de faire découvrir, au travers d'un parcours défini et au cours de haltes, les patrimoines naturels et culturels des contrées proches du littoral aquitain.

Il propose à tous les participants de découvrir ou partager l'art de vivre du Naturisme aquitain.

Les membres d'Imaginât et leurs familles, les personnels des partenaires et leurs familles peuvent participer mais ne peuvent gagner de lot.

Pour des raisons d'organisation, le nombre d'inscription est limité à trente véhicules, maximum.

Pour des raisons de force majeure ou de sécurité, Imaginât se réserve le droit de modifier ou supprimer tout ou partie du rallye sans qu'aucune réclamation ne puisse être portée par les participants.

En cas d'annulation du rallye avant la date de clôture des inscriptions, les participants seront informés et remboursés de leur versement d'inscription.

Le règlement du rallye est fixé par Imaginât qui a en charge son entière organisation.

Les participants retrouveront ce règlement au départ du rallye.

Article 2 :

L'inscription est obligatoire.

Chaque participant doit prendre connaissance du présent règlement, remplir et signer un formulaire d'inscription et joindre un versement d'arrhes de 50% du règlement total.

Les titres de paiement, chèque bancaire et chèque postal, sont acceptés et sont libellés à l'ordre d'Imaginât.

Les forfaits ne comprennent pas, les assurances obligatoires et les frais de route des participants.

Toute inscription est définitive et ne pourra être remboursée en cas de forfait.

Les participants non-inscrits ne pourront accéder aux lieux de vie naturiste hébergeurs du rallye.

La clôture des inscriptions est fixée au 25 juin 2014.

Les demandes d'inscription non reçues à cette date, avec les règlements correspondants, pourront être refusées.

Toute inscription se fera dans la limite des places disponibles.

Imaginât se réserve le droit de refuser l'inscription de tout candidat ne correspondant pas à l'esprit de la manifestation.

Article 3 :

Le déroulement du rallye sera le suivant (sous réserves) :

- Mercredi 2 juillet 2014, rassemblement des participants au point de départ Arnaoutchot.

Début de soirée, pot d'ouverture du rallye.

Soirée festive à Arnaoutchot.

- Jeudi 3 juillet 2014, matinée, activités et animations sur Arnaoutchot.

Fin de matinée, inscription des équipages, remise des plaques du rallye, du carnet de route de la 1^{ère} étape, du 1^{er} questionnaire et de la fiche individuelle d'équipage, recommandations.

Remise des clefs des locations.

Midi, départ de la 1^{ère} étape entre Arnaoutchot et La Jenny.

Pique-nique.

Fin d'après-midi, arrivée à La Jenny.

Début de soirée, pot de fin d'étape.

Soirée festive à La Jenny.

Cette manifestation est gérée au plus près de la charte écoresponsable que s'est fixée Imaginat.
Imaginât vous recommande, pour préserver l'environnement, de n'imprimer ce document qu'en cas de nécessité. Merci.

- Vendredi 4 juillet 2014, matinée, activités et animations à La Jenny.
Fin de matinée, remise du carnet de route de la 2^{ème} étape et du 2^{ème} questionnaire, recommandations.
Remise des clefs des locations.
Midi, départ de la 2^{ème} étape entre La Jenny et le C.H.M. Monta.
Pique-nique.
Fin d'après-midi, arrivée au C.H.M. Monta.
Début de soirée, pot de fin d'étape.
Soirée festive au C.H.M. Monta.
- Samedi 5 juillet 2014, matinée, activités et animations au C.H.M. Monta.
Fin de matinée, remise du carnet de route de la 3^{ème} étape et du 3^{ème} questionnaire, recommandations.
Remise des clefs des locations.
Midi, départ de la 3^{ème} étape entre le C.H.M. Monta et Euronat.
Pique-nique.
Fin d'après-midi, arrivée à Euronat.
Début de soirée, pot de fin d'étape.
Soirée festive à Euronat.
- Dimanche 6 juillet 2014, matinée, activités et animations à Euronat.
Fin de matinée, pot de clôture du rallye et résultats.

Article 4 :

Les concurrents doivent suivre l'itinéraire du carnet de route.
Les carnets de route comprennent la totalité du circuit des trois parcours.
Ils indiquent les haltes.
Les chefs de bord des équipages doivent faire viser leur fiche individuelle aux départs et aux arrivées de chaque étape.
Un questionnaire est remis à chaque équipage au départ de chacune des trois étapes.
Les réponses aux questionnaires devront être lisibles et inscrites au stylo à bille.
Une seule réponse sera acceptée par question.
Si ces conditions ne sont pas remplies, aucun point ne sera attribué.
Les questionnaires devront être remis à l'arrivée de chaque étape au commissaire du rallye.
A l'issue du rallye, les trois trophées du rallye seront remis et les lots récompenses seront tirés au sort.

- Le trophée vainqueur du 4^{ème} rallye d'Imaginât sera remis à l'équipage qui se sera soumis à toutes les épreuves du rallye et aura totalisé le plus grand nombre de points aux trois questionnaires.
En cas d'égalité au classement général, une question subsidiaire départagera.
- Le trophée du super tacot du 4^{ème} rallye d'Imaginât sera attribué au plus beau véhicule ancien ou de collection.
- Le trophée de l'équipage le plus « cool » sera attribué à l'équipage qui aura montré le plus d'originalité, de bon humeur et d'enthousiasme à participer aux épreuves et aux animations du rallye.

Lors de la clôture du rallye, un tirage au sort sera effectué entre tous les participants, pour l'attribution des lots récompenses offerts par les partenaires d'Imaginât.

Article 5 :

Le rallye est ouvert à tous.
Les participants pourront former des équipages composés, pour les automobiles, d'une à cinq personnes au maximum, en fonction des caractéristiques de l'automobile et, d'une à deux personnes, pour les motos, ou en fonction de leurs caractéristiques.
Il est recommandé aux participants seuls dans leur véhicule automobile, dans la mesure du possible et pour raison de sécurité de conduite, de trouver un équipier, avant le départ.
Les enfants de plus de 8 ans peuvent participer au rallye, avec au moins un de leurs parents ou tuteurs.
Deux enfants maximum de moins de 12 ans par équipage sont acceptés.
Les parents seront responsables de leurs enfants.
Imaginât ne sera, en aucun cas, responsable des enfants placés en charge à d'autres personnes, par les parents.

Cette manifestation est gérée au plus près de la charte écoresponsable que s'est fixée Imaginat.
Imaginat vous recommande, pour préserver l'environnement, de n'imprimer ce document qu'en cas de nécessité. Merci.

Au départ, les conducteurs des équipages inscrits au rallye, devront présenter leur permis de conduire, leur certificat d'assurance, et la carte grise du véhicule.

En cas d'absence, l'équipage ne pourra prendre le départ.

Les participants pourront à tout moment prendre contact avec un des organisateurs dont les numéros de portable seront communiqués au départ.

Article 6 :

Cette manifestation est avant tout une promenade touristique, excluant toute idée de vitesse ou de compétition.

Elle se déroule sur route ouverte et non gardée.

Les participants s'engagent à respecter strictement les prescriptions du code de la route ainsi que l'ensemble des arrêtés préfectoraux ou municipaux des départements et des communes traversés.

Les véhicules engagés devront répondre aux règles de sécurité.

Lors des arrêts des véhicules, ceux-ci ne devront pas gêner les usagers de la route.

Si l'organisateur constate une infraction de la part d'un participant, il se réserve le droit de disqualifier l'équipage.

Lors des haltes chez les hébergeurs naturistes du rallye, les participants s'engagent à respecter l'esprit et le comportement naturistes définis comme suit : « Le Naturisme est une manière de vivre en harmonie avec la nature caractérisée par une pratique de la nudité en commun qui a pour but de favoriser le respect de soi-même, le respect d'autrui et celui de l'environnement. », ainsi que les chartes de séjours particulières aux lieux de vie naturiste hébergeurs, Arnaoutchot, La Jenny, C.H.M. Monta et Euronat, consultables sur leur site Internet.

Tous les participants, éco-citoyens, s'engagent à respecter l'Environnement et à appliquer un comportement le moins polluant et le moins nuisible possible à l'Environnement.

Cette manifestation est gérée au plus près de la charte écoresponsable que s'est fixée Imaginat, consultable sur son site Internet.

Imaginat vous recommande, pour préserver l'environnement, de n'imprimer les documents concernant le rallye qu'en cas de nécessité.

Article 7 :

Les équipages, conducteurs et passagers, qui participent au rallye, le font sous leur seule responsabilité.

Ils déchargent Imaginat de toute responsabilité en cas de vol, d'accident ou de dommages corporels ou matériels, tant aux personnes qu'aux biens et aux véhicules.

En cas d'accident, chaque participant devra s'acquitter des constatations d'usage prévues par la législation du code de la route.

Durant l'épreuve et lors des haltes chez les hébergeurs du rallye, en dehors ou à l'intérieur de leurs véhicules, les participants seront responsables de leurs actes.

Chaque participant devra posséder une assurance en responsabilité civile qui prendra en charge les dommages causés par son fait, par sa négligence, son imprudence, par les enfants, les animaux ou les biens qu'il aura sous sa garde.

Toute action pénale, en responsabilité ou en dommages et intérêts contre Imaginat ou l'un de ses représentants sera nulle et non avenue.

Article 8 :

Les plaques numérotées du rallye (format 420 x 195) seront obligatoirement apposées sur les portières avant gauche et droite des véhicules, partie basse de la carrosserie).

Les véhicules participants au rallye pourront, avec l'accord écrit d'Imaginat, être sponsorisés par des organismes ou entreprises.

Il est interdit aux participants de faire figurer sur leur voiture ou sur eux-mêmes, des publicités autres que celles décidées par Imaginat ou avec l'accord écrit de celle-ci.

Les publicités (format imposé 420 x 195) quand elles sont acceptées par Imaginat, seront exclusivement apposées sur les portières arrière gauche et droite des véhicules, partie basse de la carrosserie.

Aucune publicité ne pourra être positionnée sur les parties vitrées des véhicules.

Imaginat conclut les accords qu'elle juge utiles avec les partenaires et les marques publicitaires de son choix.

Cette manifestation est gérée au plus près de la charte écoresponsable que s'est fixée Imaginat.
Imaginat vous recommande, pour préserver l'environnement, de n'imprimer ce document qu'en cas de nécessité. Merci.

Article 9 :

Tout photographe ou cinéaste désirant prendre des photos ou des films dans un but commercial devra obtenir l'autorisation écrite d'Imaginat.

La participation au rallye implique l'acceptation d'être photographié ou filmé, aux départs et à l'arrivée de chaque étape et pendant les épreuves sur le domaine public.

Lors des haltes chez les hébergeurs du rallye ou lors des haltes touristiques, les participants sont libres d'accepter ou de refuser d'être photographiés ou filmés.

Lors des haltes chez les hébergeurs du rallye, tout photographe ou vidéaste désirant prendre des photos ou des films devra, obligatoirement, obtenir l'accord de toutes les personnes figurant sur ces photos ou films.

Les gagnants du rallye acceptent que leurs noms et leurs photos soient diffusés dans la presse et pour la communication du rallye d'Imaginat.

Les participants, inscrits librement au rallye d'Imaginat, autorisent l'utilisation et la diffusion, à titre gratuit et non exclusif, des photographies et des vidéos les représentant, réalisées lors du 4^{ème} rallye d'Imaginat, du 2 au 7 juillet 2014.

Ils autorisent, sans condition, l'exploitation de ces images, en partie ou en totalité, à des fins de communication et de promotion de cette manifestation, pour une durée de trois ans.

Les photographies et vidéos, sus mentionnées, sont susceptibles d'être reproduites sur les supports suivants :

Publication dans les lettres d'information d'Imaginat.

Publication pour la promotion des prochains rallyes d'Imaginat.

Diffusion sur le site Internet d'Imaginat.

Diffusion sur les réseaux sociaux Facebook, Twitter et Google + d'Imaginat.

Publication dans les brochures annuelles d'Arnaoutchot, de La Jenny, du C.H.M. Monta et d'Euronat.

Diffusion sur les sites Internet d'Arnaoutchot, de la Jenny, du C.H.M. Monta et d'Euronat.

Diffusion sur les réseaux sociaux Facebook, Twitter et Google + d'Arnaoutchot, de la Jenny, du C.H.M. Monta et d'Euronat.

Publication dans le magazine de la Fédération Française de Naturisme « Naturisme, Naturellement Nu ».

Publication dans le magazine « Naturisme Magazine ».

Publication dans le magazine « La Vie au Soleil ».

Article 10 :

La signature du bon d'inscription au rallye par le responsable du véhicule signifiera l'acceptation sans aucune réserve, par tous les participants, des termes du règlement du 4^{ème} rallye d'Imaginat.



IMAGINAT - Maison des Associations, 12 cours Fénélon, 24000 Périgueux

Téléphone : 06.83.93.20.01 - Courriel : rallye@imaginat.fr - Site Internet : www.imaginat.fr

4^{ème} Rallye Découverte Nature et Culture d'



3 au 6 juillet 2014

Cette manifestation est gérée au plus près de la charte écoresponsable que s'est fixée Imaginat.
Imaginât vous recommande, pour préserver l'environnement, de n'imprimer ce document qu'en cas de nécessité. Merci.

FICHE D'INSCRIPTION

Responsable du véhicule :

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : Mobile :

Courriel :@.....

Equipage :

Nombre d'adultes : Nombre d'enfants :

Véhicule Marque : Modèle :

Année : Nombre de chevaux :

Forfait choisi (se référer au programme):

- ☐ Forfait « **Spider** », 1 personne, 3 nuits (90,00 euros)
- ☐ Forfait « **Cabriolet** », 1 personne, 4 nuits (110,00 euros)
- ☐ Forfait « **Berline** », 2 personnes, 3 nuits (150,00 euros)
- ☐ Forfait « **Limousine** », 2 personnes, 4 nuits (180,00 euros)
- ☐ Forfait « **Roadster** », par personne, sans hébergement (40,00 euros)

Joindre un versement d'arrhes de 50% par chèque bancaire ou postal à l'ordre d'Imaginât.

Pré-réservation restauration :

- ☐ Souper à Arnaoutchot - Mercredi 2 juillet 2014 : personnes
- ☐ Souper à La Jenny - Jeudi 3 juillet 2014 : personnes
- ☐ Souper au Centre Héliomarin de Montalivet - Vendredi 4 juillet 2014 : personnes
- ☐ Pique-nique au Centre Héliomarin de Montalivet - Samedi 5 juillet 2014 : personnes
- ☐ Souper à Euronat - Samedi 5 juillet 2014 : personnes
- ☐ Brunch à Euronat - Dimanche 6 juillet 2014 : personnes

Les repas seront à régler directement aux différents restaurateurs.

J'accepte sans aucune réserve les termes du règlement du Rallye d'Imaginât et notamment les dispositions relatives aux assurances et l'étendue de leurs garanties.

J'ai bien noté qu'il m'appartient de souscrire toute assurance complémentaire que je jugerais utile.

Je décharge les organisateurs de toute responsabilité pour les dommages qui pourraient survenir à ma personne et à mes passagers ou à nos biens et qui ne seraient indemnisés par les assurances souscrites par l'organisation.

Date : 2014 Signature du responsable de l'équipage :

Bulletin à retourner avant le 25 juin 2014

IMAGINAT - Maison des Associations, 12 cours Fénélon, 24000 Périgueux

Téléphone : 06.83.93.20.01 - Courriel : rallye@imaginat.fr - Site Internet : www.imaginat.fr